

Fiche syndicale : Reclassement septembre 2017



Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal et Localité :

Adresse mail :

Num tel :

Le reclassement dans les nouvelles grilles concerne tous les enseignants au 1^{er} septembre 2017.

Afin de garantir vos droits et de vérifier votre situation au 01/09/2017, merci de retourner aux représentant·es du personnel SNUipp-FSU cette fiche complétée dans les parties grisées.

Pour les collègues à la classe normale

Le reclassement se fait :

- Soit à l'échelon actuel (les collègues conservent l'ancienneté acquise dans ce même échelon)
- Soit à l'échelon supérieur

Echelon détenu avant le 1 ^{er} septembre	Date changement d'échelon	Report ancienneté l.prof	Réponse SNU	Indice avant reclassement	Indice après reclassement	Echelon de reclassement	Report ancienneté

Pour les collègues à la Hors Classe

Le reclassement se fait à l'indice égal ou immédiatement supérieur.

Pour les collègues promus à la hors-classe au 01/09/2017

Echelon détenu à la classe normale	Mois de Bonification (voir arrêté IA)	SNU Répon	Indice avant reclassement	Indice après reclassement	Echelon de reclassement

Pour les collègues DÉJÀ à la Hors Classe au 01/09/2017

Echelon détenu avant le 1 ^{er} sept	Date de la der. promo	Report ancienneté i.prof	SNU Réponse	Indice avant reclassement	Indice après reclassement	Echelon de reclassement

A renvoyer au SNUipp-FSU 60 snu60@snuipp.fr

En cas de doute, écrivez-nous ou appelez-nous (03 44 05 02 20 ou 09 83 30 03 20)